

## Infirmier(e) – Collège - Lycée (H/F)

L'**Institution Sainte-Marie d'Antony** est un établissement catholique d'enseignement ouvert à tous allant du primaire aux classes préparatoires scientifiques et accueillant dans son ensemble 3500 élèves grâce à une équipe de 215 enseignants et 100 salariés.

**Nous recherchons un(e) « INFIRMIER(E) » (H/F) pour le collège et le lycée, à mi-temps.**

Rattaché(e) au censeur du collège

Vous avez pour **principale mission**, dans l'esprit du projet marianiste :

- Assurer le bien-être des élèves, en coordination avec les parents, l'équipe pédagogique et les médecins en lien étroit avec l'infirmière en poste.

### Vos activités principales

- Assurer la prise en charge des élèves en situation de mal être, dans la limite des compétences infirmières. Etre en lien, dans la limite du secret professionnel, entre les jeunes, les familles et les équipes pédagogiques.
- Assurer les interventions de premiers soins en cas d'accident/urgence (élèves, adultes) ou la prise en charge des élèves ou adultes en cas de maladie
- Assurer la gestion des projets d'accueil individualisé (P.A.I.)
- Assurer l'ensemble du suivi administratif médical
- Assurer la traçabilité de toutes les interventions

### Vos qualités et compétences

- Vous possédez le diplôme d'Etat d'Infirmier(e) avec si possible une première expérience dans le domaine de l'enseignement.
- Vous travaillez en cohérence avec le projet d'établissement.
- Vous êtes d'une discrétion absolue.
- Vous abordez les situations avec un regard professionnel
- Vous adaptez vos réactions aux spécificités des adolescents
- Vous anticipez et vous prenez des initiatives pour la sécurité de l'enfant
- Vous restez maître de vous en toutes circonstances
- Vous respectez l'ensemble des procédures liées à votre métier et à l'établissement scolaire dans lequel vous évoluez.
- Vous êtes capable de communiquer aisément dans votre domaine de compétence.

Poste en **CDI** basé à Antony (92)- . Rémunération de **1 120€** brut à **1 150€** brut mensuel, Temps de travail effectif lissé sur 12 mois : **22,30 heures hebdomadaires**, réparties sur le temps scolaire du lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9h45/14h30 et le samedi obligatoire de 9h/12h30.

Poste à pourvoir à partir du **1<sup>er</sup> septembre 2018**.

Vous souhaitez postuler ? Merci de transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) à Marie-Christine Gissinger ([mcgissinger@ism-antony.org](mailto:mcgissinger@ism-antony.org))